



Organisation des Finales Francophones

Saison 24-25

1. Introduction

La FVWB sollicite des candidatures, pour l'organisation des Finales Francophones 24-25, qui se tiendront les 17/05/2025 et 18/05/2025 en Communauté Wallonie-Bruxelles.

2. Description de l'Événement

- Nom de l'Événement : Finales Francophones 24-25
- Date : 17/05/2025 et 18/05/2025
- Lieu : à proposer par le club dans sa candidature.
- Participants attendus : Entre 30 et 35 équipes par jour.
- Spectateurs attendus : Minimum 300 personnes.

3. Objectifs de l'Événement

Désigner les représentants FVWB aux finales nationales 24-25 pour les catégories U11, U13, U15, U17 et U19 de la section féminine et masculine.

4. Critères de l'appel à candidature.

Les propositions des candidatures doivent inclure les informations suivantes :

- Un droit d'organisation de minimum 500€.
- Présentation de l'Organisateur : Expérience et expertise en organisation d'événements sportifs similaires.

Le club organisateur doit :

- S'engager à participer à toute réunion de préparation avec la FVWB ;
- S'engager à mettre, à ses frais, à disposition de la FVWB et des équipes :
 - Une infrastructure d'au minimum 8 terrains (*) de 8h à 22h le samedi et le dimanche pour les finales francophones :
 - Homologuée au minimum
 - Pour les U19 et U17 du niveau de Nationale 2 (zone libre de 3m et 7m hauteur)
 - Pour les U15 et U13 du niveau de Nationale 3 (zone libre de 2m et 6.5m de hauteur)
 - Pour les U11 (la zone libre peut être de 1,5m et 6.5 m en hauteur)
 - Avec toutes les contraintes y afférentes, tout en disposant de séparations fixes entre les terrains ;
 - Disposant de gradins d'une capacité minimale de 300 personnes ;
- Préciser le nombre de vestiaires avec bancs et douches pour les équipes et le nombre de vestiaires avec bancs et douches, fermant à clé pour les arbitres (**);

(*) Si l'infrastructure comporte 2 salles différentes, ces dernières doivent se situer à une distance raisonnable. Préciser la distance approximative.

(**) Par salle si nécessaire.



- Préciser, pour chaque salle, la disponibilité d'une infirmerie, d'une trousse de secours conforme, de cool packs et d'un local permettant un contrôle anti-dopage avec toutes les contraintes y afférentes ;
- Mettre à disposition :
 - Un espace VIP.
 - Un délégué par salle ;
 - Un local secrétariat jouxtant l'infrastructure et comportant tables et chaises ;
 - Une connexion internet gratuite dans l'ensemble de l'infrastructure ;
 - Une sono dans chaque salle de l'infrastructure ;
 - Des bouteilles d'eau d'un litre peuvent être vendues au prix maximum de 2€.

Le club organisateur est seul responsable de :

- L'infrastructure et la mise en place, par terrain, de l'ensemble du matériel nécessaire à une rencontre de Nationale 2 (entre autres : gonfleur, serpillère, manomètre, marquoir, toise, ...) au minimum 1h avant le début de la compétition.
- La fourniture des documents nécessaires au déroulement de toute rencontre (feuilles de rotation, marquoirs, ...), tout en précisant que toute équipe participante doit apporter sa tablette afin de permettre l'utilisation de la feuille électronique ;
- La prise en charge de la logistique organisationnelle (fléchage, gestion des entrées, ...) ;
- La mise en place d'une infrastructure Horeca ;
- L'établissement, à son profil, d'un droit d'entrée journalier d'un maximum de 5€ pour l'ensemble de l'infrastructure de l'organisation, tout en sachant que les équipes (16 personnes en U19, U17 et U15, 11 personnes pour les U13 et 8 personnes pour les U11, les arbitres, les officiels et les invités par l'association reçoivent une entrée gratuite, l'association fournissant 5 jours avant la date de la manifestation la liste des invités de l'association. Entrée gratuite pour les enfants de moins de 14 ans.

Le club organisateur et la FVWB sont responsables de :

- L'accueil des arbitres, des équipes et des officiels présents ;
- La présence de stands à vocation commerciale et la mise en place du matériel promotionnel de la FVWB ;
- La prise en charge des repas et des boissons des arbitres et des officiels présents (1 repas et 5 boissons soft), selon un nombre et une liste déterminée 5 jours avant l'organisation par l'association (au maximum 20 personnes) ;
- L'impression et la distribution d'une brochure publicitaire et/ou de panneau(x) publicitaire(s) qui doi(ven)t inclure les logos que celle-ci souhaite, ceux-ci étant communiqués au plus tard un mois avant la date de l'organisation à la demande du soumissionnaire ;
- L'organisation de rencontres VIP.

La FVWB est seule responsable :

- De la réalisation et de la publication des affiches et des programmes ;
- De la mise à disposition des ballons de match ;
- De la désignation des arbitres ;
- Des frais d'arbitrage (indemnités et déplacements). ;
- Des frais de déplacements et des frais éventuels de logements de ses représentants officiels ;
- Des distinctions et de l'organisation de la cérémonie protocolaire en informant le soumissionnaire ;
- Du programme des matchs : Déroulement détaillé de la journée.

(*) Si l'infrastructure comporte 2 salles différentes, ces dernières doivent se situer à une distance raisonnable. Préciser la distance approximative.

(**) Par salle si nécessaire.



- Du plan de promotion et communication : publicité, et relations publiques.

5. Conditions Générales

Candidatures à rentrer pour le 15 septembre 2024.

Critères de sélection : Les propositions seront évaluées en fonction de leur faisabilité, de la créativité, de l'expérience, et de la gestion budgétaire.

Candidatures : Les propositions doivent être envoyées par mail à competition@fvwb.be ou cfr@fvwb.be.

Contact pour Questions : Pour toute question concernant cette demande de soumission, veuillez contacter le responsable des rencontres au +32 497 03 13 95 ou par mail à competition@fvwb.be.

6. Engagement

En soumettant une proposition, le club organisateur s'engage à respecter les termes et conditions énoncés dans cet appel à candidature et à collaborer étroitement avec la FVWB pour garantir le succès de l'événement.

7. Conclusion

Nous attendons avec impatience vos propositions et nous réjouissons de travailler avec une équipe professionnelle et passionnée pour faire des prochaines Finales Francophones Jeunes un événement mémorable pour tous les participants et spectateurs.

(*) Si l'infrastructure comporte 2 salles différentes, ces dernières doivent se situer à une distance raisonnable. Préciser la distance approximative.

(**) Par salle si nécessaire.